



Référencement des organismes de formation

Un gage de qualité et d'efficacité

PréventiCoupe

Bien couper pour mieux travailler



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Préventi Coupe

Bien couper pour mieux travailler

La filière agroalimentaire fait partie des secteurs d'activité à forte sinistralité en terme de maladies professionnelles, et notamment de troubles musculo-squelettiques (TMS).

Ce dispositif de formation à destination de toutes les entreprises de ces filières, quelle que soit leur taille, répond à plusieurs objectifs :



Former des salariés et/ou des référents capables d'accompagner la démarche PréventiCoupe dans l'entreprise en questionnant les dimensions techniques, organisationnelles et humaines.



Participer à l'efficience de production en améliorant les conditions et l'organisation du travail au couteau, notamment les opérations d'affûtage et d'affilage.



Professionaliser les salariés en charge de ces opérations.



Garantir et harmoniser les messages et méthodes transmises lors de ces formations.

Un référencement national, quels intérêts pour les entreprises ?

Les organismes de formation référencés répondent aux exigences du réseau Assurance Maladie-Risques Professionnels, notamment en matière de méthodologie d'intervention.

L'entreprise va ainsi bénéficier :

d'un diagnostic

- Évaluation des paramètres influençant le pouvoir de coupe.
- Entretien avec les salariés

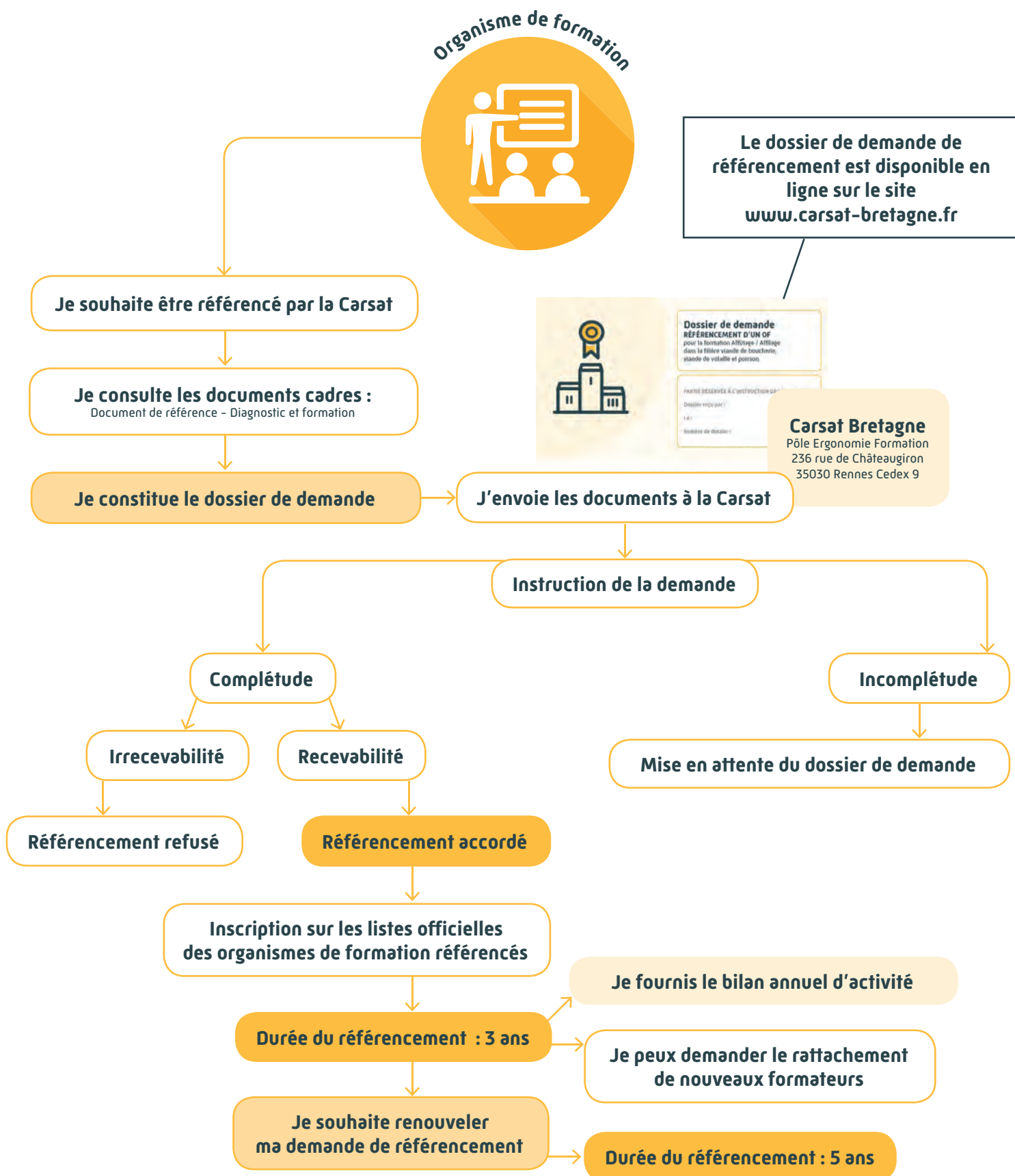
d'une formation

- « Affûtage et Affilage »
 - 2 à 6 stagiaires
 - Durée : 7 heures

d'un accompagnement

- Animation de groupes de travail
- Pistes de formation
- Suivi post-formation

Le référencement, comment ça marche ?



Contact :
drp.agro@carsat-bretagne.fr



Découvrez notre démarche en vidéo : <https://vimeo.com/248456300>